



# REGLEMENT

## 1 - INSCRIPTIONS

Une pré-inscription sera prise par les responsables d'activité qui remettront aux adhérents une

fiche dont le retour en mairie, accompagnée du paiement, fera fonction d'inscription définitive.

Les cotisations sont payables à l'inscription pour l'année, et restent dûes quelle que soit l'assiduité aux cours.

## 2 - TARIFS ANNUELS ECOLE DE MUSIQUE

<b>ADHERENTS SALLOIS</b>	Enfant / par école	96 euros
	Pour le 3 <sup>ème</sup> enfant d'une même famille	48 euros (-50 %)
	Adulte / par école	204 euros

<b>ADHERENTS NON SALLOIS</b>	Enfant / par école	250 euros
	Adulte / par école	250 euros

## 3 - TARIFS ANNUELS ECOLE DE KARATE

<b>ADHERENTS SALLOIS</b>	Enfant – de 6 ans (1h)	70 euros
	Enfant + de 6 ans (2h)	80 euros
	Pour le 3 <sup>ème</sup> enfant d'une même famille	40 euros

<b>ADHERENTS NON SALLOIS</b>	Enfant – de 6 ans (1h)	80 euros
	Enfant + de 6 ans (2h)	100 euros
	Pour le 3 <sup>ème</sup> enfant d'une même famille	40 euros

## 4 – COURS

Les cours seront dispensés dans les salles prévues à cet effet.

Les parents doivent s'assurer de la présence du professeur avant de laisser

leur enfant.